

**Fédération nationale des communications**

Consultation du Ministère de la  
Culture et des Communications  
sur le renouvellement de la  
politique culturelle du Québec

Mai 2016

## Table des matières

1. Résumé .....	3
2. La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) .....	4
3. Les grands principes de la future politique culturelle.....	6
4. Grands thèmes inspirés des défis d’aujourd’hui .....	7
La culture dans une perspective de développement durable .....	7
L’évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement en transformation constante.....	8
Le rapport du citoyen à la culture .....	10
La langue française et la diversité ethnoculturelle.....	12
La gouvernance et le financement.....	13
5. Conclusions générales .....	17

## 1. Résumé

La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) représente, dans le cadre de cette consultation publique, les travailleuses et travailleurs de différents musées québécois qui, préoccupés par la situation alarmante dans laquelle se trouvent les institutions muséales et soucieux des décisions qui seront prises pour l'avenir du réseau, ont mandaté la Fédération pour les représenter auprès des instances gouvernementales.

D'entrée de jeu, la FNC-CSN est en accord avec les principes proposés par le ministère, qui vont dans le sens de sa volonté d'œuvrer pour une société solidaire, démocratique, juste, équitable et durable. À ces grands principes, devrait toutefois s'ajouter la valorisation des artistes et des travailleurs de la culture. La politique culturelle doit viser des conditions de travail fondées sur la reconnaissance du travail accompli par ses artisans.

On doit reconnaître à sa juste valeur, l'importance des institutions muséales qui jouent un rôle essentiel dans toutes les sphères de la société et de la culture québécoise. Les musées donnent accès à la culture au plus grand nombre. La majorité des musées sont toutefois en grandes difficultés financières. Le ministère reconnaît 188 institutions muséales, mais 65 d'entre elles ne reçoivent pas d'aide au fonctionnement. Pour les 123 musées reconnus et soutenus, l'enveloppe dédiée au fonctionnement est demeurée sensiblement la même depuis 2007, entraînant par conséquent, par la seule inflation, un manque à gagner d'environ 2,5 millions de dollars.

La FNC recommande au gouvernement du Québec :

1. Que toutes les institutions muséales (y compris les institutions muséales à caractère scientifique, naturel, cinématographique et théâtral) demeurent sous la responsabilité du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et soient admissibles aux mêmes programmes d'aide financière tout en visant que d'autres ministères puissent aussi soutenir leur fonctionnement.
2. Qu'un Conseil des Institutions Muséales du Québec (CIMQ) soit constitué, formé majoritairement des membres du milieu, dont obligatoirement des représentants des travailleuses et des travailleurs. L'un des mandats de ce Conseil, sera de revoir le processus d'agrément et de reconnaissance des institutions.
3. Que le financement du réseau muséal soit augmenté de manière à compenser son érosion causée par l'inflation et de manière à lui permettre une mise à niveau avec des ressources pluriannuelles, stables et indexées annuellement au coût de la vie.
4. Que l'apport du financement provenant du mécénat et de la philanthropie n'ait pas pour effet de diminuer la participation des différents paliers de gouvernement.
5. Qu'une augmentation de la masse salariale et la bonification des avantages sociaux soient prévues dans la mise à niveau budgétaire afin de permettre d'atteindre un seuil d'équité en comparaison aux salariés de l'État québécois ainsi que la révision des structures d'emploi afin d'effectuer un rattrapage salarial qui favoriserait la rétention du personnel et la reconnaissance de l'expertise.
6. Que soient élaborés des plans de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine muséal, et ce, notamment pour le patrimoine et le mobilier religieux, le patrimoine scientifique, naturel, technique et industriel, le patrimoine cinématographique et théâtral, le patrimoine des Premières Nations et le patrimoine militaire.

## 2. La Fédération nationale des communications (FNC-CSN)

La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) tient tout d'abord à remercier le ministre de la Culture et des Communications d'avoir lancé cette consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

La Fédération nationale des communications – CSN, fondée en 1972, regroupe les syndicats des salariés et travailleurs autonomes de l'industrie des communications et de la culture. La FNC-CSN représente 6 000 travailleuses et travailleurs regroupés dans 88 syndicats.

Nos membres œuvrent dans les trois secteurs suivants :

- Les médias (radio, télévision, hebdomadaires et quotidiens);
- Les communications (multimédia, câblodistribution, cinémas, édition, maisons de sondage et téléphonie);
- La culture (salles de spectacle, musées et audiovisuel).

La FNC regroupe également des travailleurs contractuels provenant des milieux artistiques, des arts de la scène, de la vidéo et du journalisme.

Sa mission est de défendre les intérêts économiques, sociaux, politiques et professionnels de nos membres. Pour nous, l'humain, sa dignité et son développement social demeurent au centre de nos préoccupations. Nos actions visent donc principalement à assurer à nos membres des conditions de travail décentes, leur reconnaissance et un environnement de travail sain et valorisant.

La FNC-CSN représente, dans le cadre de cette consultation publique, les travailleuses et travailleurs de différents musées québécois qui, préoccupés par la situation alarmante dans laquelle se trouvent les institutions muséales et soucieux des décisions qui seront prises pour l'avenir du réseau, ont mandaté la Fédération pour les représenter auprès des instances gouvernementales.

Plus de 400 membres de la FNC sont à l'œuvre dans différentes institutions muséales au Québec. Ces derniers sont regroupés dans les syndicats suivants :

- Syndicat du Musée des beaux-arts de Montréal – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Cosmodôme – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Corporation du musée régional de Rimouski
- Syndicat des employés(es) de la Cinémathèque québécoise (CSN)
- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée de la nation Huronne-Wendat-CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée McCord - CSN

Par ce mémoire, la FNC-CSN souhaite présenter la vision de ses membres sur les différents thèmes proposés dans le cadre de cette consultation, faire valoir l'importance et le rôle essentiel que jouent les institutions muséales dans l'univers culturel québécois, tout en exposant les défis auxquels elles sont confrontées et en justifiant la nécessité de les soutenir davantage.

Car malgré les efforts consentis par le gouvernement du Québec ces dernières années, les institutions ont atteint un seuil critique et ne peuvent plus fonctionner adéquatement avec les moyens qui leur sont attribués.

L'obligation de réduire constamment leur budget de fonctionnement, et par conséquent les emplois, menace ces institutions de ne plus être en mesure d'assumer leur mission et leur rôle dans la société.

Dans le cadre de cette consultation, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a formulé 40 questions réparties autour de sept grands thèmes. Il a invité les participants à faire un choix parmi celles-ci tout en leur permettant d'apporter toute contribution sur les questions culturelles. C'est donc dans ce contexte que la FNC-CSN s'exprime sur les questions qui touchent tout particulièrement le milieu muséal.

Bien sûr, la FNC s'exprime ici au nom des travailleuses et travailleurs qu'elle représente, mais la FNC se fait également un devoir d'accorder une place prépondérante à l'intérêt de la population québécoise. Ces deux objectifs sont intimement liés puisque les musées jouent un rôle important dans la vie des citoyens de même que dans la vitalité économique des régions.

### 3. Les grands principes de la future politique culturelle

*Un ensemble de principes est proposé comme fondement sur lequel s'appuiera la politique culturelle renouvelée. Huit principes serviront de toile de fond à notre réflexion et nous guideront dans les orientations que nous sommes appelés à définir :*

▪ *Le caractère essentiel de la culture* ▪ *L'engagement renouvelé de l'État* ▪ *L'accès à la participation* ▪ *L'affirmation du caractère francophone du Québec* ▪ *La reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones* ▪ *La reconnaissance de la diversité* ▪ *La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique* ▪ *La recherche d'équité*

**Question 1 : Que pensez-vous de ces principes? Vous paraissent-ils adéquats pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec?**

La FNC-CSN ne peut qu'être en accord avec ces principes qui vont dans le sens de sa volonté d'œuvrer pour une société solidaire, démocratique, juste, équitable et durable.

À ces grands principes, devrait toutefois s'ajouter la valorisation des artistes et des travailleurs de la culture. La politique culturelle doit viser des conditions de travail fondées sur la reconnaissance du travail accompli par ses artisans.

Parmi les principes énoncés, la recherche d'équité revêt également une importance toute particulière au sein du réseau muséal. En effet, les musées reconnus, mais non soutenus sont toujours victimes d'un grand déséquilibre dans les ressources accordées.

Avant l'an 2000, des institutions muséales ont été reconnues par le ministère et, avec cette reconnaissance, est venue une aide financière annuelle par le biais du PAFIM. Une deuxième vague d'évaluations a eu lieu au début des années 2000 et 31 nouvelles institutions ont été reconnues par le gouvernement sans pour autant obtenir le soutien financier de leurs consœurs reconnues depuis plus longtemps.

Ces 31 institutions reconnues non soutenues revendiquent l'accès au PAFIM depuis 15 ans. Depuis qu'une aide transitoire de 2,5 M\$, non récurrente, avait été accordée par la ministre Christine St-Pierre aux institutions reconnues, mais non soutenues en 2012, rien n'a bougé depuis sinon que le ministère de la Culture et des Communications a annoncé, l'automne dernier, son intention d'ajouter une dizaine de musées sur la liste de son programme d'aide au financement.

## 4. Grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui

### La culture dans une perspective de développement durable

**Question 2 : Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise?**

On doit reconnaître à sa juste valeur, l'importance des institutions muséales et leur impact sur toutes les dimensions de la société.

Elles ont un rôle en matière d'éducation qui vise à compléter l'apprentissage reçu dans les établissements scolaires.

Les institutions muséales ont également un rôle d'intégration et d'insertion sociale, car l'un des principaux objectifs de ces institutions est l'accès à la culture au plus grand nombre, incluant des publics adultes ayant des besoins spécifiques d'accompagnement (personnes handicapées, personnes âgées et en perte d'autonomie, personnes socialement défavorisées, etc.).

Les institutions muséales ont un rôle de cohésion sociale et d'identité culturelle en contribuant à l'affirmation de l'identité des territoires et en permettant un dialogue interculturel.

Elles constituent sans conteste un élément très important de l'économie touristique et du développement économique local. Les musées attirent le tourisme, ce qui entraîne des retombées directes et indirectes importantes. Des 14 millions de visiteurs annuels, on estime que 60 % des visiteurs viennent du Québec, 20 % du reste du Canada et 20 % de l'étranger (8 % de France et 6 % des États-Unis).

Les institutions muséales sont un moteur de développement de l'identité et de la diversité culturelle et de rayonnement des réalités régionales.

Les musées sont aussi une fenêtre de la culture québécoise à l'international grâce aux partenariats et aux expositions itinérantes. Ils contribuent à tisser des liens avec différentes cultures et pays en accueillant des artefacts et des expositions de l'étranger (Pointe à Callières, Les Grecs - D'Agamemnon à Alexandre le Grand, 2015) ainsi qu'en exportant des expositions itinérantes populaires (Musée des beaux-arts de Montréal, exposition sur Jean-Paul Gauthier). Il s'agit toujours d'opportunités intéressantes pour le Québec de se faire connaître et reconnaître.

Par conséquent, le gouvernement doit faire de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine québécois une grande priorité et lui accorder le financement nécessaire pour remplir sa mission.

**Question 3 : Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente?**

Différents ministères pourraient soutenir les institutions muséales. Toutefois, il nous paraît essentiel, pour les institutions muséales, y compris les institutions muséales à caractère

scientifique et naturel, qu'elles demeurent toutes sous la responsabilité du MCC et soient admissibles aux mêmes programmes d'aide financière.

Récemment, les institutions reconnues, mais non soutenues ont reçu un formulaire de pré admissibilité à son programme d'aide au financement. Toutefois, les musées scientifiques, les musées locaux et les centres d'expositions seraient exclus du programme. On craint, par conséquent, que ces musées ne soient bientôt plus sous la juridiction du MCC. Pour la FNC-CSN, la culture scientifique et technologique doit conserver une reconnaissance à part entière dans le champ de la culture, tout en bénéficiant de ressources financières provenant de ministères thématiques qui peuvent soutenir leur mission.

**Question 6 : Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels?**

La FNC-CSN recommande la mise sur pied d'un Conseil des Institutions Muséales du Québec (CIMQ), formé majoritairement des membres du milieu, dont obligatoirement des représentantes des travailleuses et des travailleurs.

Ce comité aurait la responsabilité de revoir le processus d'agrément et de reconnaissance des institutions. Il pourrait faire des recherches et des études tant sur le financement, que sur les structures du réseau et émettre des recommandations qui reconnaîtront et prendront en compte la réalité régionale de chaque institution tout en favorisant le réseautage régional ainsi que projets d'expositions itinérantes.

**L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement en transformation constante**

**Question 10 : Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire?**

Les institutions muséales contribuent à la revitalisation urbaine en occupant une place importante en matière d'aménagement de territoire et d'aménagement urbain. Ces institutions, marquées par un profond mouvement de modernisation, ont clairement contribué à la transformation de plusieurs cités et villes, ici et ailleurs.

En mai 2014, Michel Côté, directeur général du Musée de la civilisation, écrivait dans une lettre d'opinion : « Les Musées sont aussi des incontournables en termes d'aménagement de territoires et d'aménagement urbain. De nombreuses villes à travers le monde ont choisi une politique culturelle innovante et ont créé des institutions muséales pour intervenir de façon positive sur l'aménagement du territoire. Le Louvre s'est ainsi installé à Lens alors que Beaubourg a choisi Metz; Marseille a accueilli le Musée de la Méditerranée alors que le Musée des Confluences a participé à la création d'un nouveau quartier permettant à Lyon de doubler son centre-ville. Penser un développement local et régional, c'est se doter aussi d'une politique muséale ».



La culture et les institutions muséales contribuent à améliorer l'image de marque de territoires et notamment celle des régions en mutation, telles les anciennes régions industrielles. Dans certaines villes, les musées font partie intégrante des stratégies menées par les acteurs responsables des politiques urbaines. Dans certains cas, les musées ont été des éléments majeurs à la transformation physique d'une ville. C'est le cas de Mons (Belgique), Essen (Allemagne) et Manchester (Royaume-Uni) où les élus ont misé sur l'implantation de musées pour redorer l'image de leur ville et stimuler leur économie en misant sur la culture, outil de développement économique et urbain. Les musées ont ainsi contribué à transformer d'anciens pôles industriels en lieux culturels centraux. Le musée Guggenheim à Bilbao (Espagne) symbolise la reconversion et le renouveau urbain de la ville marquée par l'industrie jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Plus près de chez nous, la Cité de l'énergie à Shawinigan attire chaque année une centaine de milliers de visiteurs. La présence d'un musée qui jouit d'une excellente renommée peut faciliter l'implantation dans un proche périmètre, de nouveaux équipements culturels et d'une activité commerciale et touristique accrue.

Les musées participent aussi à la revitalisation urbaine en choisissant parfois de se loger dans des immeubles patrimoniaux dont ils portent la responsabilité de la rénovation ainsi que de l'entretien. Ils valorisent de ce fait l'architecture représentative de la culture québécoise tout en donnant accès à ces lieux au public. Dans la métropole autant qu'en région, de magnifiques immeubles puisent une deuxième vie grâce à leurs locataires muséales, prenons comme exemple la restauration du magnifique Bain généreux de Montréal pour accueillir l'Écomusée du fier monde, la Pulperie de Chicoutimi ou le Musée régional de Rimouski. Ceci engendre cependant des dépenses importantes d'entretien des bâtiments.

#### **Question 11 : Quel devrait être le rôle de l'État à l'égard du patrimoine religieux?**

Le patrimoine religieux est menacé par la décroissance des congrégations et par une diminution alarmante des ressources à l'interne. Ce patrimoine occupe une place centrale dans l'histoire du Québec et l'identité de notre peuple. La connaissance, la conservation, la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine sont une responsabilité collective. Il faut prendre des mesures collectivement afin de protéger, conserver et mettre en valeur ce patrimoine, car plusieurs musées religieux ferment, comme par exemple le centre historique des sœurs de Sainte-Anne en octobre 2014. La FNC recommande au ministère d'en faire un dossier prioritaire, car il y a urgence de sauvegarder notre patrimoine religieux, déjà en voie de disparition comme il y a lieu de reconnaître et de valoriser notre patrimoine scientifique, technique et industriel, notre patrimoine cinématographique et théâtral. Il faut par ailleurs conserver et mettre en valeur notre patrimoine des Premières Nations ainsi que notre patrimoine militaire. Des ressources financières importantes devraient être spécifiquement identifiées pour assurer à la société québécoise sa capacité de protection des témoins physiques et architecturaux de son histoire.

**Question 13 :** Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi? a. la formation des créateurs, des travailleurs et des entrepreneurs culturels, b. la création, c. la production, d. la diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels, e. la participation citoyenne, f. les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture (filet social, égalité hommes femmes, etc.), g. autre (préciser).

Tous ces volets requièrent une attention. On ne peut les dissocier les uns des autres et chacun renforce l'impact des autres dans un ensemble cohérent de capacités. Toutefois, dans le secteur muséal, ceux qui subissent le plus les impacts du sous-financement des musées, sont les employés de ceux-ci qui souffrent, pour plusieurs, d'insécurité et de précarité d'emploi malgré des niveaux de compétences et de connaissances élevés. Les travailleurs sont pour la plupart sous-payés et se disent essouffés de devoir faire des miracles avec des ressources très limitées. Alors que le métier en muséologie ou d'un conservateur exige une formation de niveau maîtrise, le salaire moyen n'est que de 39 500 \$ comparativement à 44 000 \$ pour l'ensemble des secteurs d'activités équivalents. 40 % des salariés sont à temps partiel ou sur des postes précaires. S'ils demeurent en place, c'est uniquement pour la passion de la mission et de leur métier. Aujourd'hui, les salariés et les professionnels des musées québécois contribuent à leur financement en réalisant en quelque sorte, une partie de leur travail de manière bénévole. En concédant une part significative de la valeur réelle de leur travail, les travailleurs du secteur en deviennent en quelque sorte les mécènes involontaires.

Avec des budgets de fonctionnement réduits, les institutions muséales sont obligées de réduire leur personnel et par conséquent les services au public : moins de guides dans les musées, les activités d'éducation se font rares, les plages horaires d'accès gratuit au public diminuent. Sans oublier que la situation financière des institutions muséales a un impact considérable sur la sécurité et l'entretien des édifices.

Par ailleurs, un musée vit par la richesse et la diversité de ses collections et par la créativité de ses artisans. C'est un vecteur de recherche de qualité, à condition, naturellement, d'un financement et d'une gestion à la hauteur des enjeux.

## Le rapport du citoyen à la culture

**Question 14 :** Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?

Il faut continuer de développer des lieux d'apprentissage innovants avec l'accueil de visites scolaires et une offre d'ateliers et de rencontres avec des intervenants et des artistes. Or, tant la culture que l'éducation subissent des coupures qui empêchent de construire des ponts efficaces et intelligents entre les deux, permettant de hausser l'impact des deux réseaux pour l'enrichissement citoyen.

**Question 15 : Comment soutenir les familles afin d’inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l’activité physique?**

Par des initiatives comme « le musée en partage » du MBAM offrant des activités ou un accompagnement adapté à des personnes qui généralement, fréquentent peu les institutions culturelles, l’institution muséale devient un lieu d’enrichissement personnel, d’ouverture sur le monde et là aussi, donne l’occasion de découvrir des intérêts personnels insoupçonnés. En ce sens, les initiatives permettant de faire découvrir les musées, comme par exemple la journée des musées, devraient être mieux soutenues financièrement.

**Question 16 : Comment mieux soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture?**

Le musée est un espace favorable à la création et à la connaissance par le biais de l’objet. C’est un lieu qui développe la curiosité et qui dans certains cas, crée des passions pour un domaine ou un autre. Leur apport à l’éducation est essentiel pour sensibiliser les élèves à l’art, à la science et à l’histoire, peu importe leur milieu d’origine.

**Question 17 : Comment encourager et reconnaître davantage l’engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie?**

*Le Mécénat Placement Culture* est un programme de subvention qui permet aux institutions de recevoir une contrepartie des dons recueillis sous forme de subventions. Ce programme constitue un incitatif à la générosité des mécènes puisqu’il donne aussi droit au crédit d’impôt pour dons de mécénat culturel.

La FNC est favorable au maintien du programme Mécénat Placement Culture, à condition toutefois que l’apport du financement provenant du mécénat et de la philanthropie n’ait pas pour effet de diminuer la participation de l’État. Il doit servir à l’amélioration de l’offre muséale et des conditions de travail du milieu. Il doit être une plus-value et non une occasion pour les différents gouvernements (mais principalement au provincial) de se désinvestir de ses responsabilités en matière de conservation du patrimoine et de valorisation de la culture. Les financements publics et privés sont deux colonnes complémentaires, et non pas substituts de la qualité et de l’accessibilité des institutions muséales. **D’une certaine façon, avec les avantages fiscaux dont bénéficient les donateurs, on peut considérer qu’il s’agit aussi de fonds publics, mais dont leur utilisation est dirigée par les intérêts des bienfaiteurs. On ne peut sous-estimer les impacts que ces dons, très souvent orientés, ont sur la mission même des musées. De plus, il ne faut pas négliger que ces dons sont très souvent ponctuels et ne garantissent aucunement des budgets récurrents, sans compter que les frais d’entretien et de fonctionnement sont assumés par la suite à même les budgets des musées.**

**Question 20 :** Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés?

Le gouvernement doit se préoccuper du droit à la culture des citoyens des régions et leur permettre d'accéder à la même diversité que les citoyens des grands centres. Pour cela, il faut être imaginatifs, et aider le réseau à se redéfinir et à s'actualiser en fonction des nouvelles réalités.

Les nouvelles technologies numériques de distribution, les nouvelles approches de réalité virtuelle ont certainement un rôle important à jouer dans cette nouvelle relation que les musées pourraient établir avec la population hors grands centres.

Nous avons, par exemple au Québec un réseau de salles de cinéma incomparable. Certaines salles du réseau Cinéplex Divertissement ont déjà ouvert leur porte à des expositions virtuelles au grand bonheur des citoyens et des citoyennes.

L'exposition « la bibliothèque la nuit », une visite des plus belles bibliothèques du monde, réalisée par Robert Lepage avec la Société Frima de Québec est aussi un exemple éloquent de ce que les nouvelles technologies peuvent apporter au public.

## La langue française et la diversité ethnoculturelle

**Question 23 :** Quelles avenues emprunter pour que la politique culturelle puisse mieux refléter la diversité culturelle québécoise et favoriser l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration?

En contribuant à l'affirmation de l'identité des territoires et en permettant un dialogue interculturel, les institutions muséales jouent un rôle de cohésion sociale et d'identité culturelle. Les musées ont le pouvoir d'évoquer, de faire connaître, de connecter le visiteur ou le nouvel arrivant sur l'histoire et la culture locale tout en renforçant le sentiment d'appartenance des collectivités. Elles ont aussi le pouvoir de faire découvrir et de démystifier les autres cultures, de rompre certains stéréotypes et de valoriser la diversité culturelle.

Les institutions muséales facilitent la découverte, le partage des connaissances et même, les remises en question. Elles préservent les compétences traditionnelles et nourrissent la créativité des artistes.

Les musées sont avant tout une ouverture sur le monde et contribuent à forger notre identité culturelle.

Grandement encouragés par l'UNESCO, les musées des migrations constitueraient une tendance forte des 20 dernières années. L'objectif de ces musées est le « vivre ensemble » par la création de lieux de rencontre, de passage entre terre d'origine et terre d'accueil, de transmission entre générations, pour contribuer à la création d'une identité multiple, individuelle et collective. Le

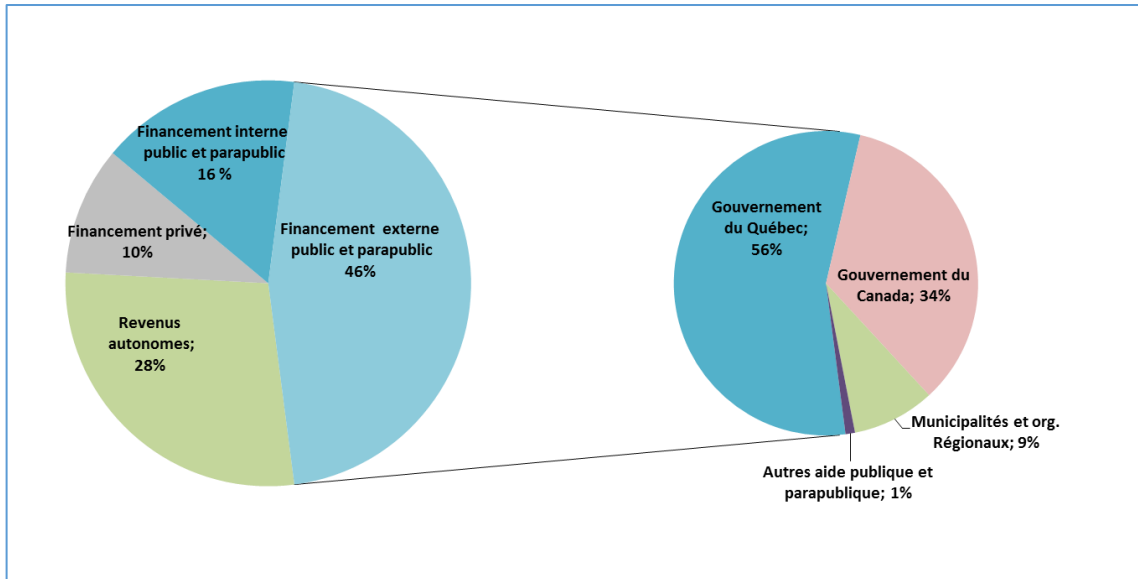
Québec donnera-t-il cette reconnaissance à nos musées qui, par les valeurs d’ouverture et de tolérance qu’ils véhiculent, contribuent à la cohésion sociale et à la valorisation de la diversité culturelle?

## La gouvernance et le financement

**Question 36 :** Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place? Comment les améliorer?

Les revenus de fonctionnement des institutions muséales sont d’environ 360 M\$ depuis 2004 et proviennent à 60 % de ressources publiques. La plus grande part provient du gouvernement du Québec suivi par le gouvernement du Canada, mais les municipalités et les organismes régionaux sont aussi devenus des acteurs clés pour le maintien du réseau sur le territoire québécois.

### Provenance des revenus de fonctionnement des institutions muséales



Source : OCCQ - États des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Cahier 3, 2005

Depuis 2006-2007, l’enveloppe dédiée par le MCC au fonctionnement des établissements muséaux est demeurée sensiblement la même et n’a pas fait l’objet d’une indexation en fonction d’indices, tel l’indice des prix à la consommation.

Le tableau qui suit présente le budget de fonctionnement attribué aux institutions muséales soutenues par le PAFIM (en \$) pour les 123 établissements depuis 2006-2007 versus le même montant s’il avait été indexé selon l’indice des prix à la consommation pour le Québec, pendant cette même période. On constate un écart de près de 2,7 M\$ représentant la perte de revenus réels de source publique épongée par les institutions soutenues sur une base annuelle.

## Évolution de l'enveloppe effective du PAFIM

Année financière	Enveloppe effective du PAFIM (\$)	IPC Québec	Enveloppe du PAFIM si indexée selon l'IPC Québec	Écart \$
2006-2007	17 553 728	-	-	-
2007-2008	17 801 448	1,6 %	17 834 587	33 139
2008-2009	17 286 642	2,1 %	18 209 113	922 471
2009-2010	17 462 129	0,6 %	18 318 368	856 239
2010-2011	17 168 261	1,2 %	18 538 189	1 369 928
2011-2012	17 743 304	3,0 %	19 094 334	1 351 030
2012-2013	17 445 550	2,1 %	19 495 315	2 049 765
2013-2014	idem	0,7 %	19 631 783	2 186 233
2014-2015	idem	1,4 %	19 906 627	2 461 077
2015-2016	idem	1,1 %	20 125 600	2 680 050

Source des données : Rapport du GTAM, Entre mémoire et devenir, tableau 12 page 43 et annonce faite dans le cadre des budgets 2014-2015 et 2015-2016

Le Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois formulait dans son rapport plusieurs recommandations invitant le gouvernement à accroître son soutien financier au réseau. Il recommandait l'injection en 2014 de 8,3 M\$ (dont 6,2 M\$ pour les musées nationaux et le Musée des beaux-arts de Montréal) et une bonification de 14 M\$ à partir de 2015 (6,2 M\$ pour les musées nationaux et le MBAM, et 8 M\$ pour les autres).

Toutefois, depuis l'entrée au pouvoir du nouveau gouvernement en 2013, l'enveloppe du PAFIM a été maintenue telle quelle, pour les mêmes institutions, y compris pour les 12 centres d'expositions qui ont été intégrées au CALQ, mais la demande d'aide d'urgence de 3 M\$ qui avait été demandée par la Société des musées québécois (SMQ) pour les institutions en difficulté, quel que soit leur statut, n'a pas reçu de réponse.

En 2014-2015, les crédits des trois musées d'États ont été réduits de 5 % en cours d'année. Une réduction similaire a été annoncée pour le budget 2015-2016, affectant directement leurs ressources humaines et leur budget de fonctionnement.

Les mesures de rigueur budgétaire du gouvernement affectent doublement la santé financière des musées, d'une part par les coupes directes aux programmes gouvernementaux et d'autre part par les coupes indirectes. Parmi celles-ci mentionnons les coupes dans les transferts aux municipalités, le désinvestissement dans les CLD et des CRÉ et les coupes dans l'éducation (et donc dans les programmes à vocation culturelle) qui sont ou étaient tous des partenaires dans les opérations et une aide appréciable au financement des musées.

Le gouvernement actuel a néanmoins maintenu la Stratégie culturelle numérique mise en place par le précédent gouvernement et pérennise le programme Mécénat Placement Culture en conservant son enveloppe de 5 M\$.

**Un regard particulier sur la situation des quatre « grands musées »** soit, le Musée d'art contemporain de Montréal(MACM), le Musée national des beaux-arts du Québec (MBAQ), le Musée de la civilisation (MCQ) et le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), entre 2012 et 2015, nous révèle que :

- La santé financière des quatre grands musées est fragile. Entre 2012 et 2015, ils ont tous connu au moins une année déficitaire;
- Les revenus hors donation n'ont augmenté que de 2,6 %;
- Les fluctuations des dons d'œuvres sont importantes. La valeur de ces dons étant incluse dans les revenus, celles-ci cachent la stagnation des revenus réels;
- Les subventions du gouvernement du Québec ont diminué, en quatre ans, de 8,5 %;
- Les revenus autonomes ont augmenté de 25 %;
- Les salaires n'ont augmenté que de 3,4 %;
- Les autres frais d'exploitation ont augmenté de 8,6 %.

Entre 2012 et 2015, les revenus de subventions ont diminué de 7 %, obligeant pour certains une réduction des frais d'exploitation et une stagnation voire, une diminution de la masse salariale.

**États des résultats 2012-2015**

	MACM				MBAQ				MCQ				MBAM			
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
<b>Revenus (K\$)</b>																
Subventions Québec	9 471	9 819	9 546	9 926	14 187	14 503	13 946	14 115	24 553	24 716	24 698	27 578	16 222	16 973	16 643	18 781
Subventions Autres	437	590	554	447	270	270	295	282	108	138	283	249	3 334	3 657	3 555	2 147
Dons	2 997	2 430	3 551	2 875	3 329	5 638	2 198	10 032	2 028	2 028	2 070	2 110	11 369	34 251	24 410	10 188
Revenus autonomes	1 145	884	842	811	2 438	2 458	2 272	2 544	4 304	3 599	3 325	3 399	11 845	11 286	8 571	8 981
Placements	214	46	197	227	313	382	377	191	36	89	77	97	2 328	2 593	1 242	4
Autres	427	351	606	91	41	106	82	68	126	76	81	220	2 059	3 008	1 458	1 347
<b>Revenus totaux</b>	<b>14 690</b>	<b>14 120</b>	<b>15 296</b>	<b>14 376</b>	<b>20 578</b>	<b>23 356</b>	<b>19 170</b>	<b>27 233</b>	<b>31 155</b>	<b>30 646</b>	<b>30 535</b>	<b>33 652</b>	<b>47 156</b>	<b>71 768</b>	<b>55 879</b>	<b>41 450</b>
<b>Dépenses</b>																
Salaires	5 094	5 068	4 728	4 898	7 660	8 144	8 224	8 165	14 342	14 073	12 702	13 141	nd	nd	nd	nd
Autres frais d'opération	3 309	3 014	3 238	3 050	3 150	3 363	3 466	3 589	4 702	5 888	4 894	5 075	28 306	26 075	23 003	24 629
Acquisition d'œuvres	1 922	2 151	3 081	2 363	2 981	5 651	2 376	9 961	43	46	118	396	7 650	31 874	18 793	6 330
Administration	1 911	1 778	1 910	1 949	1 335	1 463	1 362	1 609	5 336	6 458	5 570	5 779	6 425	8 282	7 357	7 502
Finances	116	153	168	189	655	745	1 062	810	1 126	1 100	978	2 127	802	995	1 103	1 078
Taxes Municipales	1 938	1 920	1 885	1 821	1 907	2 039	2 099	1 972	2 389	2 279	2 964	2 826	-	-	-	-
Amortissement	350	284	252	232	1 827	1 655	1 575	1 566	4 903	4 038	3 645	4 712	3 449	3 462	3 995	2 566
<b>Dépenses totales</b>	<b>14 641</b>	<b>14 368</b>	<b>15 262</b>	<b>14 502</b>	<b>19 515</b>	<b>23 061</b>	<b>20 164</b>	<b>27 672</b>	<b>32 842</b>	<b>33 884</b>	<b>30 871</b>	<b>34 056</b>	<b>46 632</b>	<b>70 687</b>	<b>54 251</b>	<b>42 105</b>
<b>Excédent</b>	<b>49</b>	<b>(248)</b>	<b>34</b>	<b>(125)</b>	<b>1 063</b>	<b>296</b>	<b>(994)</b>	<b>(438)</b>	<b>(1 688)</b>	<b>(3 238)</b>	<b>(336)</b>	<b>(405)</b>	<b>524</b>	<b>1 081</b>	<b>1 629</b>	<b>(655)</b>

Source : Rapports annuels des musées

ATTENTION EN 2014-2015 suite à un sinistre au MCQ, les revenus autonomes comprennent 1,3 M\$ d'indemnisation assurance

**Le sous-financement des musées affecte l'ensemble du réseau.** Une institution muséale comme Pointe-à-Callières (reconnu non soutenu) présentait en 2014 un déficit de 123 000 \$. Pour certains, la marge de manœuvre est si petite qu'ils doivent prendre des mesures drastiques. C'est notamment le cas du Musée régional de la Côte-Nord, contraint de fermer ses portes deux mois par année. En Gaspésie, le Musée acadien a entériné en 2014 des prévisions budgétaires déficitaires (une première en 25 ans, semble-t-il).

Pour la FNC, il y a grande urgence d'agir, en injectant au minimum les sommes pour rattraper l'érosion causée par l'inflation et de prévoir une hausse réelle d'au moins 20 %. Par ailleurs, la FNC presse le MCC de rendre plus équitable le Programme d'aide au fonctionnement dont l'accès est toujours réservé aux institutions qui ont été reconnues avant 2000 et établi sur des engagements historiques et non pas sur les fonctions muséales ou sur la performance des institutions. Des musées tels que le Centre d'interprétation des mammifères marins, sur la Côte-Nord, et le musée Exploramer, en Gaspésie, sont reconnus comme des institutions muséales depuis 2001, mais ne peuvent pas profiter du PAFIM.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec a annoncé, l'automne dernier, son intention d'ajouter une dizaine de musées sur la liste de son programme d'aide au financement. Or, l'envoi d'un formulaire de pré admissibilité aux membres de la Coalition des musées reconnus, mais non soutenus, sème l'inquiétude puisqu'il comporte des critères difficilement atteignables pour les musées en région en considérant leur situation actuelle, notamment de rester ouverts 40 semaines et avoir trois employés à temps plein.

En ce sens, la FNC demande à ce que ces critères ne soient pas des critères d'exclusion, mais des conditions qui devront s'appliquer, une fois l'aide du programme accordée aux institutions muséales reconnues, et désormais soutenues.



## 5. Conclusions générales

Nul ne peut mettre en cause le besoin essentiel de l'existence d'un réseau muséal qui répond aux besoins culturels, politiques et sociétaux d'une communauté.

Nul gouvernement ne peut nier sa responsabilité quant au financement de ces lieux qui, fondamentalement, appartiennent au public.

Pour certaines institutions muséales, la marge de manœuvre est si petite qu'elles doivent prendre des mesures radicales à court terme, mettant en péril leur capacité de préserver leurs collections et de développer une offre renouvelée, attirante, essentielle à leur pérennité.

Les musées mettent beaucoup de ressources à créer des partenariats et surtout à élargir leurs réseautages dans l'espoir d'obtenir du financement privé, mais cela ne suffit pas. Le mécénat doit être maintenu et l'approche du sociofinancement doit être développée, mais les attentes envers ces moyens de financement doivent être réalistes et tenir compte de la réalité économique québécoise.

Devant l'importance de s'adapter aux changements technologiques et de développer des approches novatrices pour rejoindre leurs publics, les institutions muséales du Québec craignent de ne plus être en mesure de livrer la marchandise. Le gouvernement doit les aider à se redéfinir en fonction des nouvelles réalités et des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies.

Depuis dix ans, les institutions muséales ont reçu la même aide au fonctionnement de la part du gouvernement du Québec. Pourtant les frais d'exploitation augmentent chaque année et le pouvoir d'achat de leurs travailleuses et travailleurs s'érode.

Avec des budgets de fonctionnement réduits, les institutions muséales sont obligées de réduire leur personnel et par conséquent les services. Par ailleurs, les employés, ayant souvent des niveaux de compétences et de connaissance élevés, sont les premières victimes du sous-financement des musées. Plusieurs sont sous-payés, souffrent d'insécurité et de précarité d'emploi.

Les institutions muséales sont un moteur de développement de l'identité et de la diversité culturelle et de rayonnement des réalités régionales. Elles vivent par la richesse et la diversité de leurs collections et par la créativité de leurs artisans à condition, naturellement, d'un financement et d'un encadrement à la hauteur des enjeux.

Le gouvernement doit faire de la culture, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine québécois une grande priorité et investir en conséquence pour soutenir le réseau muséal qui en a bien besoin.